

État de compte

La distribution de la facture se fait par courriel et par papier sur demande à la date indiquée sur le calendrier de facturation. Les frais de garde sont payables sur réception de l'état de compte. Merci d'effectuer votre paiement par chèque, espèces ou paiement électronique

Calendrier de facturation 24-25

Périodes	Semaines facturées	Dates de distribution	Dates d'échéance pour payer
#1	22 août au 20 septembre 2024	Dans la semaine du 20 septembre 2024	Payable sur réception
#2	23 septembre au 25 octobre 2024	Dans la semaine du 28 octobre 2024	Payable sur réception
#3	28 octobre au 22 novembre 2024	Dans la semaine du 22 novembre 2024	Payable sur réception
#4	25 novembre au 20 décembre 2024 État de compte anticipé sur la fréquentation réservée	Dans la semaine du 16 décembre 2024	Payable sur réception Facture prévisionnelle (afin de recevoir vos reçus d'impôts à temps)
#5	6 janvier au 31 janvier 2025	Dans la semaine du 27 janvier 2025	Payable sur réception
#6	3 février au 28 février 2025	Dans la semaine du 24 février 2025	Payable sur réception
#7	3 mars au 28 mars 2025	Dans la semaine du 24 mars 2025	Payable sur réception
#8	31 mars au 25 avril 2025	Dans la semaine du 21 avril 2025	Payable sur réception
#9	28 avril au 23 mai 2025	Dans la semaine du 19 mai 2025	Payable sur réception
#10	26 mai au 27 juin 2025 État de compte anticipé sur la Fréquentation réservée	Dans la semaine du 9 juin 2025	Payable sur réception Facture prévisionnelle (fin d'année financière)